COMITÉ DU CHER DE JUDO
Maison des Sports – 1 rue Gaston Berger – 18000 BOURGES
☎ : 02 48 70 02 17 - Email : cd18judo@chersports.fr
Site internet : https://cd18judo.ffjudo.com/

Bourges, le 25 avril 2023

Rapport moral du Président - 2022

Ça y est !

Enfin, nous avons pu avoir une année, sans COVID 19, sans restriction, avec une reprise totale de nos activités. Un baromètre nous permet de mesurer cette reprise : le nombre de prise de licences.

Eh bien, c'est mieux ! Mais peut mieux faire !

Je m'explique, nous sommes actuellement à +343 licences par rapport à l'an dernier, mais nous sommes en retrait de 203 licences par rapport à l'année 2019, année de référence d'avant COVID.

Malheureusement, cette pandémie a laissé des séquelles puisque nous avons perdu 2 clubs (Aubigny-sur-Nère et Baugy), partie visible de l'iceberg, mais nous avons surtout perdu bon nombre de bénévoles dans nos clubs et notre Comité. C'est ce qui explique ces chiffres, et c'est alarmant !

Conséquence de ces pertes, nous avons dû reporter une animation mini-poussins et poussins par manque d'officiels (Arbitres et Commissaires Sportifs). Cela n'a pas été une décision facile à prendre, car cet événement – nouveauté mise en place cette année - est un véritable succès, avec une affluence moyenne de 170 jeunes participants. Cette décision était nécessaire pour que chacun prenne conscience que nous avons besoin de tout le monde pour la bonne gestion de nos manifestations.

Mais comme toujours, le Judo a su faire preuve d'adaptation et nous avons décidé d'adjoindre à chacune de ces journées de rencontre un stage d'arbitrage et de commission sportive, le matin, avec mise en application pratique l'après-midi. Pour le moment, cette formule nous a permis de faire vivre nos compétitions. Mais je vous demande, malgré tout, vous les responsables de clubs, de ne pas lâcher vos efforts pour détecter, former et nous envoyer vos adhérents volontaires, pour l'organisation de nos compétitions.

Sur le plan des finances, nous terminons l'exercice avec un excédent de 3 876€, en partie grâce à l'obtention d'une nouvelle subvention pour notre Comité : le dispositif « FDVA – axe fonctionnement ». Je laisse le soin à notre Trésorier d'en apporter le détail. Je profite de l'occasion pour remercier notre partenaire n°1, le Conseil Départemental du Cher, pour son aide précieuse et la confiance qu'il nous accorde. En effet, cette année, le Comité s'est vu octroyer une subvention d'investissement en hausse de 1 000€ par rapport à l'année précédente, ce qui nous a permis de renouveler le matériel informatique de la Commission Sportive.

Autre source de satisfaction : notre classe départementale basée au CREPS, avec l'inscription de 14 jeunes, ce qui est un record jusqu'à présent. C'est surtout le sérieux et la motivation de ces jeunes que je souhaite mettre en avant ; cela leur permettra, pour le plus grand nombre d'entre eux - je l'espère - d'intégrer le pôle espoir d'Orléans.

Côté formation, nous pouvons nous féliciter d'avoir contribué à la formation de 6 nouveaux diplômés du CQP MAM, en ayant participé aux frais de déplacement. Ces nouveaux promus devraient nous permettre de ralentir l'érosion des enseignants dans notre département. Nous ne relâchons pas nos efforts sur les aides à la formation, puisque nous cofinançons l'entrée d'1 nouveau stagiaire pour la session CQP 2023/2024 (prise en charge de 50% par le club de St-Florent-sur-Cher). Par ailleurs, nous tenons à rappeler que notre Comité est toujours prêt à accueillir un apprenti souhaitant suivre une formation BPJEPS ou autre - à ce jour, aucun candidat ne s'est manifesté pour la saison à venir.

Comme évoqué l'an dernier, nous avons souhaité initier une nouvelle dynamique à dimension partenariale en opérant un rapprochement avec d'autres associations. Ludovic LEBOURLES, notre CTF, a œuvré pour une collaboration avec des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) : chaque lundi et jeudi matin, 6 personnes viennent pratiquer le « Sport sur ordonnance » (séance d'1h adaptée à chaque pathologie). De même, nous avons signé un partenariat avec 2 maisons de retraites basées sur St-Amand-Montrond. Dans cette optique, nous avons sollicité Gebril BELMADI – notre ancien apprenti - dispensant 3h de séances « sport santé » aux patients, tous les jeudis. Ces nouveaux dispositifs de formation dispensés par notre Comité sont une source de financement supplémentaire, une réelle opportunité de promouvoir nos disciplines avec pour finalité une hausse des licences issues publics cibles.

Mais une année, ce n'est malheureusement pas que des bonnes nouvelles. Je regrette la démission de deux de nos membres élus au sein de notre comité directeur : Marie-Eve LHERMITTE, pour raison personnelle et surtout Valéry MALAVIELLE - notre Secrétaire Général - pour des raisons de santé. Je tiens du plus profond du cœur, à les remercier de leur aide et de leur soutien pendant toutes ces années et leur souhaite une belle continuation pour la suite. Et qui sait, nos chemins se recroiseront peut-être à nouveau sur un tatami, du moins, c'est ce que je souhaite.

Le plus triste nous est arrivé en toute fin d'année 2022, le 27 décembre, plus précisément, avec la disparition d'un de nos jeunes enseignants - l'un des plus attachants - en la personne d'Alban MASIA. Alban rimait avec la joie de vivre, de partager et de transmettre ; il aura consacré une grande partie de sa vie au judo, discipline qu'il aimait tant. Et je sais que de là où tu es, tu auras toujours un œil bienveillant sur nous. Adieu mon ami.

Il y a des transitions peu faciles, mais je tiens, pour terminer et comme à l'accoutumée, à vous remercier tous, vous les acteurs de nos belles disciplines, pour votre présence et votre disponibilité. J'adresse également mes remerciements à :

- l'ensemble des bénévoles
- nos représentants des commissions
- notre personnel – Béatrice et Ludovic
- Lætitia, comptable de la Ligue pour sa disponibilité et son aide pour les dossiers de financement
- les membres de l'ETD
- tous nos partenaires financiers : le Conseil Départemental du Cher, le Crédit Agricole, 3C France et Intersport
- la Ligue CVL
- et toute mon équipe, ici présente, pour son soutien

Encore merci à vous tous pour votre confiance et votre écoute.

Pour conclure, je voudrais vous partager cette réflexion : **« ne pas transmettre ses expériences, c'est castrer l'avenir »**, et **« mieux vaut transmettre un art - comme le judo et ses DA - à son fils que de lui léguer mille pièces d'or ».**

Denis CHÊNE
Président du Comité Judo 18